

CENTRE LA MOLLIERÈ

Standard

Tél. 03 21 89 07 07

Fax 03 21 89 07 00

Mesdames et Messieurs les bénéficiaires
du Centre La Mollière

DIRECTION

AMS/CC/NG – 05/2020

Berck, le 11 mai 2020

PJ : Doc Falc du Secrétariat d'Etat chargé des PH
« le 11 mai c'est le début du déconfinement »

Objet : Covid-19 Information des bénéficiaires et perspectives suite à l'annonce du déconfinement

Mesdames et Messieurs les bénéficiaires,

Tous concernés par l'impact du COVID 19, l'ensemble des professionnels du Centre La Mollière se joignent à moi en espérant que ce courrier vous trouve en bonne santé, vous et vos proches.

Depuis le lundi 16 mars, le Centre La Mollière a été amené à fermer l'accueil sur site au public rendant impossible l'accompagnement et la formation en mode présentiel.

Même si l'ensemble des formations et des dispositifs d'accompagnement à l'orientation professionnelle ont été suspendus, les professionnels du Centre ont mis en œuvre, du mieux qu'ils l'ont pu, un maintien des contacts avec chacun d'entre vous, une activité pédagogique, de soutien et de révision des apprentissages ou de formation ouverte et à distance, chaque fois que cela était possible.

L'ensemble des professionnels est resté et reste mobilisé pour vous assurer un accompagnement psycho-social individualisé en journée.

Le gouvernement a annoncé le « déconfinement » pour le 11 mai. Fin de semaine dernière, « les lignes directrices relatives à la réouverture progressive et encadrée des accueils de jour en externats médico-sociaux » nous ont été communiquées. Nous avons reçu des consignes encore ce week-end et nous en attendons d'autres de la part du Gouvernement ainsi que du Secrétariat d'Etat aux personnes handicapées, afin d'envisager la réouverture dans les meilleures conditions possibles.

Un Plan de Reprise de l'Activité est en cours de finalisation.

Il s'agira d'assurer un retour dans l'établissement de la manière la plus sécurisée possible afin que chacun puisse poursuivre son parcours de formation et d'insertion professionnelle.

Les professionnels du Centre La Mollière reviennent sur site cette semaine afin de se réunir, de réfléchir et mettre en œuvre les conditions sécurisées de la reprise dans les différentes sections, mettre en œuvre les actions prévues dans le PRA (cité ci-dessus) et planifier votre retour selon différentes modalités. Il n'y a pour le moment pas de date précise définie, mais nous restons dans la perspective d'une réouverture de l'établissement aux stagiaires à partir 25 mai, si cela est faisable.

Les professionnels de l'établissement prendront contact avec vous dès ce début de semaine afin de vous informer oralement et individuellement des conditions de la reprise d'activité selon votre situation et notamment :

- les professionnels du service médical,
- ceux du service auquel vous êtes rattaché.

Les échanges que vous aurez avec eux permettront d'analyser votre situation, vos souhaits quant à la reprise de l'accompagnement au sein du Centre et d'envisager les modalités de poursuite de votre parcours, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire, de la manière la plus sécurisée possible.

Le retour sur site se fera quoi qu'il en soit de manière progressive et échelonnée.

Ceux d'entre vous qui n'auront pas souhaité reprendre l'accompagnement au sein du Centre, dans un premier temps, seront recontactés régulièrement pour analyser avec eux l'évolution et les raisons de leur choix.

Ceux d'entre vous dont la reprise sur site sera programmée, vous recevrez en amont :

- les informations sur l'aménagement de votre parcours (cela sera formalisé dans le Projet personnalisé réajusté, signé des deux parties),
- les informations sur les mesures mises en œuvre dans l'établissement, conformément aux recommandations, pour assurer la sécurité de tous (professionnels et bénéficiaires), que vous serez tenus de respecter faute de quoi, l'établissement ne saurait maintenir le parcours engagé (avenant au contrat de séjour, signé des deux parties).

A compter du 11 mai, une nouvelle période post confinement a vu le jour et s'étalera sur plusieurs mois. Une chose est certaine, le virus continuera à circuler et des adaptations devront être réalisées en temps réel en fonction des informations et instructions reçues par l'établissement.

Ne pouvant réunir le Conseil de Vie Sociale de l'établissement de manière physique, je vous informe que je communiquerai le PRA aux délégués des sections de formations élus afin de recueillir leur avis et éventuels commentaires quant à ce document, d'ici cette fin de semaine.

Enfin, sachez que l'équipe de direction et les professionnels restent à votre disposition pour échanger et répondre à l'ensemble de vos questions.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sincères salutations.

UGECAM Hauts-de-France
CENTRE LA MOLLIÈRE
19/21 bd de Paris - BP 39
62601 Berck-sur-Mer cedex

La Directrice :

Amélie MOREL-SOMON

